

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 28

Artikel: La tsanson dai poteau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRE LA FRAUDE DES VINS

Un ami du *Conteur* nous communique les lignes suivantes, qu'il dédie à notre sympathique chimiste cantonal.

La fraude des vins ne date pas d'hier et nous n'avons pas à démontrer, cette pratique qu'on ne saurait trop condamner. Un auteur, qui flottait vers le milieu du dix-huitième siècle, la décrivait déjà, dans la langue des dieux ; mais qui se souvient aujourd'hui de ces vers de Lemierre :

Délicieux breuvage et non moins salutaire,
Si la cupidité ne le mêle et l'altère,
Cette source, où le peuple, aux sueurs condamné,
Rencontre, au lieu d'un baume, un philtre empoisonné.
[sonné.]

Sévissez, magistrats ! L'audacieux Pentheé,
Sur qui Bacchus vengea son orgie insultée,
C'est ce vil mercenaire, en nos murs toléré,
Qui profane des ceps le jus dénaturé.

1914 - 1918

Un homme avait perdu son nez à la bataille. Or, c'était un priseur. Avec les plus grands soins, on mit un nez d'argent sur cette large entaille. Et, comme au temps jadis, il prisa nez en moins.

A. F.

LA TSANSON DAI POTEAU

(Su l'air qu'on lâi baillera).

Il y a une cinquantaine d'années, l'administration des télégraphes mit au concours la fourniture de quelques centaines de poteaux. Cela inspira à Louis Favrat les couplets que voici :

A prepou dé stu télagrafo,
Pu pa mé teni, ie recacco,
Quan ie peinso combin dé dzein,
Dé cliau qu'an dâi pliéice tot pllein,
Combin dé dzein l'è pè Losena
Qu'an dâi poteau tota la mena,
Et qu'an faran, ma fâi, dâi biau,
Oï ma fâi, dâi biau poteau !

Djan — mâ lo névau à Djan-Pierro,
Djan, mâ que fléi bin son verro, —
Desâi l'êtro dzo : « Faut, ma fion !
Que i'einvouïo me soumechon. »
La Luson que sâ lé z'affére
Lâi a de : « Bah ! laisse-lé fére ;
Te ne pâo pa lâi gagni grô,
Lâi a trâo dzein po cliau poteau ! »

Mâlo Djan — mâ l'a bin sa tita,
Et, ma fâi ! quan l'a n'è pa fîta —
Et l'a de dinse à la Luson :
« Quan ie t'ouïo, fari dâo bon ! »
La Luson l'a prâi sa remesse
Et l'a de : « Va-t'en, villie rësse !
Quan te revin de pè Lavau,
Té foudrài prâo quôque poteau ! »

Oreindrài, n'èt-e pa probâllio
Qu'do Gran-Conset tot pouro diabllio
Que ne porra dere papet
Né sara pa on canâ mouet ;
Dé cliau que n'an que la prestance.
Sé voolliai rein que la panse,
On dera pè lo Grô-dé-Vaud :
« N'ein à Losena dâi poteau ! »

*On bordzâi de Losena
et de Palindzo.*

LE LIBRAIRE BENJAMIN CORBAZ

1786-1847

par G.-A. BRIDEL.

Comme appendice à notre notice sur B. Corbaz, nous croyons utile de donner ici la liste des volumes constituant la

*Bibliothèque populaire à l'usage de la jeunesse vaudoise*¹.

- Entretiens sur la physique et sur quelques phénomènes de la nature.
- Entretiens sur l'arithmétique.

¹ Il est très difficile d'établir la liste exacte des volumes constituant la *Bibliothèque populaire* (ou instructive et amusante) à l'usage de la jeunesse vaudoise, car plusieurs ouvrages ont porté tour à tour différents numéros d'ordre.

- Histoires extraites de la Bible (2 vol.)
- Soirées du village ou histoire du canton de Vaud (S. Descombaz).
- Entretiens sur la géométrie, le toisé et l'arpentage.
- Entretiens sur la tenue des livres.
- Traité de météorologie.
- Choix de poésies religieuses et morales pour l'enfance.
- Entretiens sur l'astronomie et les merveilles du ciel.
- Abrégé de la grammaire française, avec recueil des principales locutions vicieuses du canton de Vaud.
- Logique populaire (par A. Lecomte).
- L'ami des enfants vaudois, 1^{er} volume (par Mlle Hermine Chavannes).
- Abrégé de géographie industrielle et commerciale.
- Entretiens sur l'origine des inventions utiles.
- Abbrégé des aventures de Robinson Crusoé.
- Petit dictionnaire des convenances sociales.
- L'ami des enfants vaudois, 2^e volume (par Mlle Hermine Chavannes).
- L'abeille ou les veillées du village (2 vol.).
- Petit cours de sphère, par Em. Develey.
- Entretiens sur la chimie.
- L'histoire ancienne racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- L'histoire grecque racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 24 et 25. L'histoire romaine racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 26 et 27. L'histoire du moyen âge racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 28 et 29. L'histoire moderne racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
30. Conseils aux jeunes filles.
- Entretiens sur l'économie publique.
- Petite histoire naturelle à l'usage des écoliers. (Saucerotte.)
- 33 et 34. La famille du Crêt des Vernes, ou petit cours d'économie domestique (par Mme Desmeules-Chollet).
35. Choix d'histoires pour les écoles.
36. Les pourquoi et les parce que, ou la physique populaire.
37. Mélanges moraux et instructifs. (Traduit et en partie composé par Mlle H. Chavannes.)
- 38 et 39. Histoire de France, par Lamé Fleury.
40. L'abeille ou les veillées du village, 2^e vol.
41. Simon de Nantua ou le marchand forain.
42. Histoire suisse. (D'après l'ouvrage du pasteur G. Favay.)
43. Petit manuel des amateurs de constructions, pour ceux qui veulent bâtir à la campagne.
44. L'ami des écoliers, livre de lecture.
45. Chrestomathie française, par Ch. Richon.

Ces deux derniers numéros sont postérieurs, croyons-nous, à la mort de B. Corbaz et sont dus à son successeur.

45 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

Au déjeuner, elle aperçut, dans le régime de la maison, certains changements qui faisaient honneur au bon sens de Joseph Lebas : les commis ne se levèrent pas au dessert, on leur laissait la faculté de parler, et l'abondance de la table annonçait une aisance sans luxe. La jeune élégante trouva les coupons d'une loge aux Français, où elle se souvint d'avoir vu sa sœur de loin en loin. Madame Lebas avait sur les épaules un cachemire dont la magnificence attestait la générosité avec laquelle son mari s'occupait d'elle. Enfin, les deux époux marchaient avec leur siècle. Augustine fut bientôt pénétrée d'attendrissement, en reconnaissant, pendant les deux tiers de cette journée, le

bonheur égal, sans exaltation, il est vrai, mais aussi sans orages, que goûtait ce couple convenable assorti. Ils avaient accepté la vie comme une entreprise commerciale où il s'agissait de faire, avant tout, honneur à ses affaires. La femme, n'ayant pas rencontré dans son mari un amour excessif, s'était appliquée à le faire naître. Insensiblement amené à estimer, à chérir Virginie, le temps que le bonheur mit à éclore, fut, pour Joseph Lebas et pour sa femme, un gage de durée. Aussi, lorsque la plaintive Augustine exposa sa situation douloureuse, eut-elle à essuyer le délugue de lieux communs que la morale de la rue Saint-Denis fournit à sa sœur.

Le mal est fait, ma femme, dit Joseph Lebas, il faut chercher à donner de bons conseils à notre sœur. Puis, l'habile négociant analysa lourdement les ressources que les lois et les mœurs pouvaient offrir à Augustine pour sortir de cette crise ; il en numérotait pour ainsi dire les considérations, les rangea par leur force dans des espèces de catégories, comme s'il se fût agi de marchandises de diverses qualités ; puis il les mit en balance, les pesa, et conclut en développant la nécessité où était sa belle-sœur de prendre un parti violent qui ne satisfît point l'amour qu'elle ressentait encore pour son mari. Aussi ce sentiment se réveilla-t-il dans toute sa force quand elle entendit Joseph Lebas parlant de voies judiciaires. Elle remercia ses deux amis, et revint chez elle encore plus indécise qu'elle ne l'était avant de les avoir consultés.

Elle hasarda de se rendre alors à l'antique hôtel de la rue du Colombier, dans le dessein de confier ses malheurs à son père et à sa mère. La pauvre petite femme ressemblait à ces malades qui, arrivés à un état désespéré, essayent de toutes les recettes et se confient même aux remèdes de bonne femme. Les deux vieillards la reçurent avec une effusion de sentiment qui l'attendrit. Cette visite leur apportait une distraction qui, pour eux, valait un trésor. Depuis quatre ans, ils marchaient dans la vie comme des navigateurs sans but et sans boussole. Assis au coin de leur feu, ils se racontaient l'un à l'autre tous les désastres du Maximum, leurs anciennes acquisitions de draps, la manière dont ils avaient évité les banqueroutes, et surtout cette célèbre faillite Lecocq, la bataille de Marengo du père Guillaume. Puis, quand ils avaient épousé les vieux procès, ils récapitulaient les additions de leurs inventaires les plus productifs, et se narraient encore les vieilles histoires du quartier Saint-Denis.

A deux heures, le père Guillaume allait donner un coup d'œil à l'établissement du Chat-qui-pelete. En revenant, il s'arrêtait à toutes les boutiques, autrefois ses rivales, et dont les jeunes propriétaires espéraient entraîner le vieux négociant dans quelque escapade aventureuse, que, selon sa coutume, il ne refusait jamais positivement. Deux bons chevaux normands mouraient de gras-fondu dans l'écurie de l'hôtel ; madame Guillaume ne s'en servait que pour se faire traîner tous les dimanches à la grand'messe de sa paroisse.

(A suivre.)

Le nouvel horaire. — *L'Horaire du major Davel* pour le quatrième service réduit, en vigueur dès le 7 juillet, vient d'être mis en vente par les Hoirs d'Adrien Borgeaud, imprimeurs-éditeurs, à Lausanne. La vogue de cet indicateur nous dispense de répéter qu'il n'en est guère de plus complet et d'un format plus pratique. Prix : 40 centimes.

Royal Biograph. — La direction du *Royal Biograph* annonce pour cette semaine un merveilleux drame : *La Taverne de la Vallée creuse*, dont l'action se passe au Far-West, suite d'aventures des plus impressionnantes. Outre ce film remarquable, citons encore : *La petite danseuse des rues*, comédie sentimentale. Au programme, encore une actualité des plus récentes : *La signature de la paix au château de Versailles*. A chaque programme, les dernières actualités mondiales. Dimanche 13 courant, matinée permanente dès 2 ½ heures.



Julien MONNET, éditeur responsable

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS